



DOCUMENT D'INFORMATION

2 décembre 2019

Populations contraintes de fuir : des déplacements exacerbés par le changement climatique

Contexte

Les catastrophes imputables au changement climatique ont été le principal facteur de déplacements internes au cours de la dernière décennie, forçant quelque 20 millions de personnes par an à quitter leur foyer. À l'heure actuelle, le risque de déplacement interne après un cyclone, une inondation ou un incendie est sept fois plus élevé qu'en cas de séisme ou d'éruption volcanique, et trois fois plus élevé qu'en situation de conflit. Si personne n'est à l'abri, les pays pauvres sont de loin les plus exposés. 80 % des personnes déplacées au cours de la dernière décennie vivent en Asie, qui concentre plus d'un tiers de la population mondiale la plus pauvre. Sept des dix pays les plus exposés à des déplacements internes découlant de phénomènes météorologiques extrêmes sont de petits États insulaires en développement, comme Cuba et Tuvalu. Leurs populations ont 150 fois plus de risque d'être déplacées à cause de phénomènes météorologiques extrêmes que la population européenne. D'autres pays comme la Somalie et le Guatemala connaissent d'importants déplacements de populations engendrés par des conflits et la crise climatique. Malgré cela, la communauté internationale n'a pas beaucoup avancé dans la mise à disposition de nouveaux financements pour aider les pays pauvres à se relever des pertes et préjudices imputables à la crise climatique. Ce sujet controversé devrait être au cœur des débats lors de la Conférence des Nations Unies sur le climat (COP25) qui se tiendra à Madrid du 2 au 13 décembre. À cette occasion, Oxfam réclame des réductions urgentes et plus ambitieuses des émissions afin de limiter l'impact de la crise sur la vie des personnes et la mise en place d'un nouveau fonds « Pertes et préjudices » pour aider les communautés à se relever et à reconstruire.

Introduction

Les catastrophes imputables au changement climatique sont le principal facteur de déplacements internes, forçant des millions de personnes à fuir pour chercher refuge ailleurs dans leur propre pays. À l'heure actuelle, le risque de déplacement interne à la suite de catastrophes climatiques extrêmes (cyclone, inondation ou incendie) est sept fois plus élevé qu'en cas de phénomène géophysique (séisme ou éruption volcanique), et trois fois plus fort qu'en situation de conflit¹.

Une nouvelle analyse des données de l'Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC) menée par Oxfam révèle que le nombre de catastrophes climatiques extrêmes ayant entraîné des déplacements de personnes a été multiplié par cinq au cours de la dernière décennie². En moyenne, depuis 10 ans, plus de 20 millions de personnes par an ont été déplacées en interne à cause de catastrophes climatiques extrêmes. Cela représente 87 % du nombre total de personnes déplacées en interne à la suite de catastrophes pendant cette même période. Des millions d'autres ont été chassées de chez elles par la sécheresse, l'élévation du niveau des océans et d'autres catastrophes climatiques à évolution lente. Encore davantage sont contraintes de fuir leur pays pour trouver refuge à l'étranger.

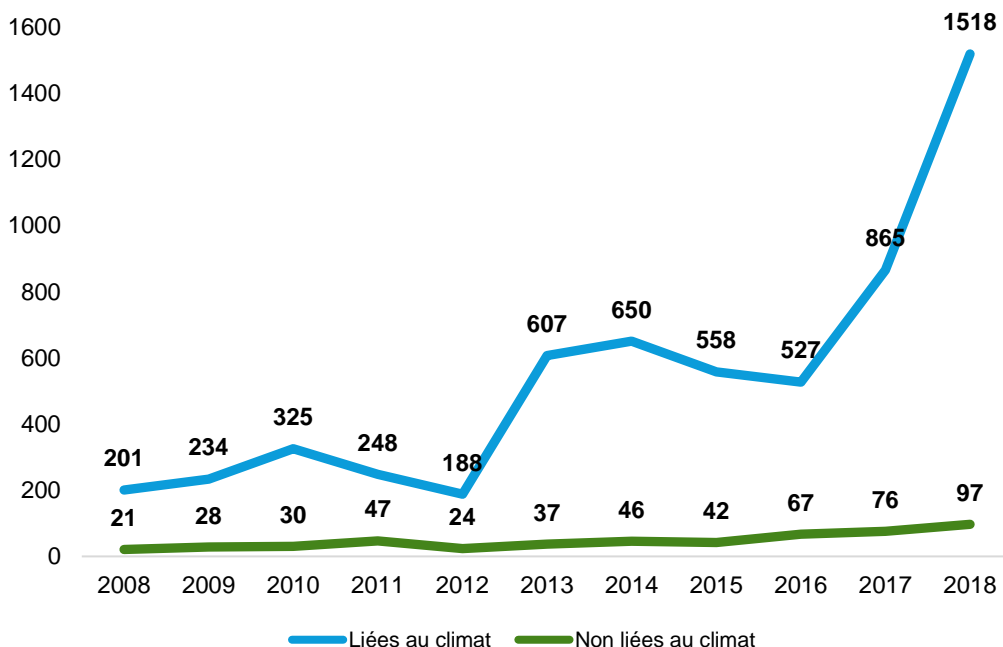
Cette note démontre que ce sont les pays et les communautés les plus pauvres au monde, pourtant très peu responsables de la pollution, qui sont les plus exposés aux déplacements exacerbés par le changement climatique. Elle souligne également les actions déployées par certains pays pauvres (sans aide ni soutien des nations riches et polluantes) pour aider les communautés à se relever des pertes et préjudices dus à la crise climatique, y compris en cas de déplacement forcé.

Chiffres clés

- Sept des dix pays les plus exposés à des déplacements internes dus à des phénomènes météorologiques extrêmes sont de petits États insulaires en développement, comme Cuba et Tuvalu. À Cuba, la Dominique et Tuvalu, près de 5 % de la population a dû fuir chaque année à cause de conditions climatiques extrêmes au cours de la dernière décennie. C'est comme si près de la moitié de la population de Madrid avait été contrainte de se déplacer ailleurs en Espagne en une seule année³.
- Les habitant-e-s des pays à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, comme la Somalie et l'Inde, ont plus de 4 fois plus de risque d'être déplacé-e-s en raison de catastrophes climatiques extrêmes que les habitant-e-s des pays à revenu élevé comme l'Espagne et les États-Unis⁴.
- De nombreux pays pauvres sont exposés à des risques multiples, avec un grand nombre de personnes déplacées aussi bien par des conflits que par la crise climatique. En 2018, l'Éthiopie, la Somalie, le Soudan du Sud et le Soudan ont enregistré 3,8 millions de personnes nouvellement déplacées à cause d'un conflit et un peu moins d'un million de personnes nouvellement déplacées à la suite de catastrophes climatiques extrêmes, telles que des inondations. Dans ces pays, une grande part de la population subit aussi régulièrement les effets de la sécheresse⁵.

La question délicate de l'aide à apporter aux pays pauvres ayant subi des pertes et des préjudices imputables à la crise climatique devrait être au cœur des débats de la COP25 qui se tiendra à Madrid, de même que les conclusions de l'examen du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et aux préjudices liés aux incidences des changements climatiques. Oxfam demande des réductions urgentes plus ambitieuses des émissions afin de limiter l'impact de la crise climatique, ainsi que la mise en place d'un nouveau fonds relatif aux pertes et préjudices pour aider les communautés déplacées ou affectées par la crise climatique à reconstruire leur vie et leurs moyens de subsistance.

Graphique 1 : Nombre annuel de catastrophes climatiques ayant entraîné des déplacements internes



Source : Analyse par Oxfam des données de l'Internal Displacement Monitoring Centre⁶

Pays à haut risque

Les habitant-e-s des pays à revenus faible et intermédiaire de la tranche inférieure, comme la Somalie et l'Inde, présentent un risque 4 fois plus important d'être déplacé-e-s à la suite de catastrophes climatiques

extrêmes que les habitant-e-s des pays à revenu élevé comme l'Espagne et les États-Unis⁷. Entre 2008 et 2019, le nombre de personnes déplacées à cause de conditions climatiques extrêmes est 11 fois plus élevé dans les pays à revenus faible et intermédiaire de la tranche inférieure que dans les pays à revenu élevé⁸.

La grande majorité (environ 80 %) de ces personnes déplacées vit en Asie. Ce continent accueille quelque 60 % de la population mondiale et plus d'un tiers des personnes en situation d'extrême pauvreté dans le monde⁹. De nombreuses villes et mégapoles sur les zones côtières à basse altitude sont particulièrement exposées à l'élévation du niveau des océans et aux tempêtes. Par exemple, le cyclone Fani à lui seul a entraîné le déplacement de près de 3,5 millions de personnes au Bangladesh et en Inde en mai 2019, dont la plupart avaient été évacuées à titre préventif. En 2018, 3,8 millions de personnes auraient été déplacées à la suite de phénomènes climatiques extrêmes aux Philippines, et 3,8 millions de personnes en Chine¹⁰.

De nombreux autres pays sont toutefois très fortement exposés au risque de déplacements dus à des phénomènes climatiques extrêmes, en pourcentage de la population affectée.

Petits États insulaires en développement

Les populations des petits États insulaires en développement (PEID), notamment dans les Caraïbes et le Pacifique, sont les plus exposées. Entre 2008 et 2018, sept des dix pays où le taux de déplacements dus à des phénomènes climatiques extrêmes était le plus élevé étaient des PEID, un groupe reconnu dans les négociations des Nations Unies sur le climat et l'environnement¹¹. Deux autres États sur les dix (les Philippines et le Sri Lanka) sont également des États insulaires en développement (même s'ils ne font pas partie du groupe de PEID participant aux négociations sur le climat).

Bien que les chiffres varient sensiblement d'une année à l'autre, on constate en moyenne que plus de 1 % des personnes vivant dans des PEID ont été déplacées chaque année par des phénomènes climatiques extrêmes et soudains entre 2008 et 2018. À Cuba, la Dominique et Tuvalu, près de 5 % de la population en moyenne a dû fuir chaque année à cause de conditions climatiques extrêmes pendant cette même période. C'est comme si la population combinée de New York, Los Angeles, Chicago et Houston était déplacée chaque année aux États-Unis, ou près de la moitié de la population de Madrid en Espagne¹².

Tableau 1 : Les dix pays où la population est la plus exposée au risque de déplacement dû à des phénomènes climatiques extrêmes

Pays	Principale cause du déplacement	Moyenne annuelle de la population nouvellement déplacée par des phénomènes météorologiques extrêmes et soudains entre 2008 et 2018, en %	Émissions par habitant (d'après le classement mondial des 193 États membres des Nations Unies en 2014)
Cuba	Cyclones tropicaux (ouragans dans l'Atlantique)	4,8 %	127 ^e
Dominique	Cyclones tropicaux (ouragans dans l'Atlantique)	4,6 %	96 ^e
Tuvalu	Cyclones tropicaux ¹³	4,5 %	158 ^e
Philippines	Cyclones tropicaux (typhons dans la zone du Pacifique Nord-Ouest, inondations)	3,5 %	170 ^e
Saint-Martin	Cyclones tropicaux (ouragans dans l'Atlantique)	2,8 %	(Aucune donnée)
Vanuatu	Cyclones tropicaux	2,4 %	131 ^e
Fidji	Cyclones tropicaux, inondations	1,5 %	190 ^e
Sri Lanka	Inondations, tempêtes	1,4 %	147 ^e

Tonga	Cyclones tropicaux	1,3 %	121 ^e
Somalie	Inondations	1,1 %	132 ^e
Moyenne mondiale		0,3 %	

Source : Analyse des données de l'Internal Displacement Monitoring Centre par Oxfam¹⁴ et données sur les émissions du World Resources Institute

Environ 95 % de la population poussée à fuir au sein des PEID entre 2008 et 2018 a été déplacée en raison de cyclones tropicaux et de tempêtes. Les tempêtes deviennent plus destructrices, car les eaux plus chaudes contribuent à amplifier les pointes de vent et les précipitations, tandis que l'élévation du niveau des océans provoque des ondes de tempête plus dévastatrices. Dans l'ensemble, le risque de déplacements imputables à des phénomènes météorologiques extrêmes est 150 fois plus élevé pour les habitants des PEID que pour les populations vivant en Europe, 12 fois plus élevé que pour les habitants des pays à revenu élevé, et 4 fois plus élevé que la moyenne mondiale¹⁵.

En plus du risque de catastrophes soudaines, de nombreux PEID se trouvent également sous la menace insidieuse de changements à évolution lente, comme l'élévation du niveau des océans et la sécheresse. Entre 2006 et 2016, la vitesse d'élévation du niveau des océans était 2,5 fois supérieure à celle enregistrée sur la quasi-totalité du XX^e siècle¹⁶. Les atolls, notamment les nations pacifiques de Kiribati, Tuvalu et les îles Marshall, sont de loin les plus vulnérables à cet égard. Tous figurent parmi les 50 pays les plus exposés au risque de déplacement imputable à des phénomènes climatiques extrêmes.

Avec peu de terres, voire aucune, à plus de quelques mètres au-dessus du niveau de la mer, ces pays se voient contraints de réfléchir à déplacer une grande proportion de leur population car l'élévation du niveau des océans engloutit les terres et les habitations et contamine les sols et les cours d'eau potable. Face à l'injustice de la crise climatique, les atolls sont contraints de trouver un moyen de garantir leur souveraineté, leurs droits à l'accès aux ressources et leur identité culturelle, car il est de plus en plus probable que la majeure partie, sinon la totalité de leurs terres, sera engloutie par les océans.

Si la population des PEID est exposée à un risque extrêmement fort de déplacement imputable à la crise climatique, elle a pourtant très peu contribué aux causes de cette crise. En moyenne, les populations vivant dans les pays à revenu élevé génèrent trois fois plus d'émissions par habitant que les populations des PEID. À Tuvalu, le plus vulnérable de tous les PEID, les émissions par habitant sont même sept fois inférieures à celles des pays à revenu élevé¹⁷.

Conflit et climat

Si les conditions climatiques extrêmes restent de loin le facteur principal des déplacements internes dans le monde, le nombre de personnes déplacées en interne fuyant un conflit augmente également et a plus que doublé entre 2008 et 2018¹⁸.

Dans de nombreux pays pauvres, de grandes proportions de la population sont déplacées à la fois à cause d'un conflit et de phénomènes météorologiques extrêmes et doivent en parallèle faire face à l'impact de phénomènes à évolution lente, notamment la sécheresse. Par exemple, quatre des dix pays les plus exposés au risque de déplacement à cause d'un conflit et de phénomènes météorologiques soudains voient également une grande partie de leur population affectée par des phénomènes météorologiques à évolution lente comme la sécheresse¹⁹.

La Corne de l'Afrique est particulièrement touchée. En 2018, l'Éthiopie, la Somalie, le Soudan du Sud et le Soudan ont enregistré 3,8 millions de personnes nouvellement déplacées à cause d'un conflit et un peu moins d'un million de personnes nouvellement déplacées à la suite de catastrophes climatiques extrêmes, telles que des inondations. Ces pays sont également aux prises avec l'impact continu d'une série d'épisodes de sécheresse intense qui ont frappé la région en 2011, 2017 et 2019, anéantissant régulièrement les cultures et décimant le bétail dans une région où jusqu'à 80 % de la population pratique l'agriculture de subsistance²⁰.

En 2018, en Somalie, l'un des pays les plus pauvres au monde et où les émissions par habitant sont cinq fois moins importantes que dans les pays à revenu élevé, 547 000 personnes (3,6 % de la population) ont été nouvellement déplacées par des phénomènes météorologiques extrêmes, et 578 000 (3,9 %) par un conflit²¹. Cela reviendrait à voir toute la population de Berlin, Hambourg et Munich déplacée au sein de l'Allemagne en une année seulement²². Le pays doit également composer avec les années de sécheresse extrême qui a détruit les cultures et les pâturages.

Il est difficile d'appréhender précisément l'ampleur des déplacements dus à des catastrophes à évolution lente, par manque de sources de données complètes. Mais un nombre croissant de preuves atteste que des épisodes de sécheresse plus importants et plus fréquents, l'élévation du niveau des océans, la fonte des glaciers, des saisons changeantes et les températures extrêmes érodent progressivement la capacité des personnes à gagner leur vie, à nourrir leur famille ou à résister à d'autres chocs, ce qui augmente le risque de déplacement.

Par exemple, la superficie mondiale affectée par la sécheresse s'est considérablement étendue depuis les années 1970, les régions les plus sèches étant notamment exposées à de plus longues périodes de chaleur avec peu ou pas de pluie. Oxfam estime que sur les 9 premiers mois de 2017, plus de 1,9 million de personnes dans le monde ont fui la sécheresse dans leur propre pays ou à l'étranger²³.

Il reste aussi beaucoup à apprendre des liens entre la crise climatique et les conflits. Cela étant, des preuves toujours plus nombreuses semblent confirmer que la crise climatique exacerbe l'instabilité dans de nombreuses régions, aggravant des conditions propices au conflit et augmentant le risque de conflit à l'avenir. Au Sahel par exemple, des épisodes récurrents de sécheresse et d'inondation mettent à mal des ressources déjà limitées comme les pâturages et les points d'eau, alimentant de fait les tensions entre les communautés dont les frustrations sont instrumentalisées par des groupes armés.

Tableau 2 : Les dix pays où la population est la plus exposée au risque de déplacement imputable à un conflit et à des phénomènes climatiques extrêmes

Pays	Principale(s) menace(s) de phénomènes météorologiques extrêmes soudains	Moyenne annuelle de la population nouvellement déplacée par des phénomènes météorologiques extrêmes et soudains entre 2008 et 2018, en %	Pourcentage de la population nouvellement déplacée par un conflit en 2018	Pourcentage de la population affectée par la sécheresse en moyenne et par an, entre 2008 et 2018
Philippines	Cyclones tropicaux (typhons dans la zone du Pacifique Nord-Ouest)	3,5 %	0,18 %	0,02 %
Sri Lanka	Inondations, tempêtes	1,4 %	0,01 %	1,98 %
Somalie	Inondations	1,1 %	3,85 %	10,76 %
Myanmar	Inondations, tempêtes	1,0 %	0,08 %	
Colombie	Inondations, tempêtes	0,7 %	0,29 %	
Soudan du Sud	Inondations	0,6 %	2,92 %	7,1 %
Niger	Inondations	0,6 %	0,23 %	7,1 %
Bénin	Inondations	0,5 %	0,03 %	
Nigeria	Inondations	0,4 %	0,28 %	
République centrafricaine	Inondations	0,2 %	10,93 %	
Moyenne mondiale		0,3 %	0,14 %	

Remarque importante sur le tableau : Pour les phénomènes météorologiques extrêmes et soudains, nous avons indiqué le pourcentage de personnes nouvellement déplacées *en moyenne* chaque année entre 2008 et 2018 (c'est-à-dire toutes les années pour lesquelles des données sont disponibles), car nous estimons qu'une moyenne reflète mieux le risque actuel de déplacement dans ces pays à cause de tels phénomènes. Dans le cas des conflits, nous avons utilisé le pourcentage de personnes nouvellement déplacées en 2018 uniquement, afin de proposer une mesure juste du risque de déplacement imputable à un conflit à l'heure actuelle. Il est nécessaire de refléter les conditions actuelles dans chaque pays et d'écarter les conflits antérieurs qui n'affectent pas le risque de déplacement actuel des populations. Les chiffres sur la sécheresse correspondent au pourcentage de personnes *affectées*, y compris celles qui n'ont peut-être pas été déplacées. Ils représentent une moyenne annuelle pour la période 2008-2018 et masquent donc le fait que les sécheresses surviennent généralement à quelques années d'intervalles et affectent un grand nombre de personnes. Tous les chiffres sont fondés sur une analyse par Oxfam des données de l'Internal Displacement Monitoring Centre et de la base de données EM-DAT : The Emergency Events Database²⁴.

Communautés à haut risque

Au sein des pays, ce sont souvent les communautés les plus pauvres (et notamment les femmes) qui sont les plus vulnérables. Les communautés pauvres vivent généralement dans des habitations de fortune sur des terres marginales, davantage exposées à des phénomènes météorologiques extrêmes comme des tempêtes ou des inondations. Elles doivent souvent composer avec des infrastructures rudimentaires qui rendent difficile l'accès aux services de base comme les soins de santé ou l'éducation après une situation d'urgence. Il est peu probable qu'elles disposent d'assurances ou d'économies pour les aider à reconstruire leur vie après une catastrophe. Beaucoup dépendent de l'agriculture ou de la pêche, des activités qui sont particulièrement exposées à une météo imprévisible et plus extrême. Avec l'intensification de la fréquence et de l'intensité des aléas climatiques, la résistance aux chocs des personnes en situation de pauvreté s'érode progressivement. Chaque catastrophe les tire vers le bas, dans l'extrême pauvreté et la faim, jusqu'à n'avoir d'autre choix que le déplacement.

Le cyclone Idai a frappé le Zimbabwe du 15 au 17 mars 2019. Les pluies abondantes et les vents forts ont affecté 270 000 personnes, tué 340 personnes et provoqué le déplacement de 51 000 autres²⁵. Les communautés les plus durement touchées vivaient en milieu rural dans les environs de Chimanimani et Chipinge, où les habitations et le réseau routier sont rudimentaires. Les inondations et les fortes pluies ont détruit leur logement, anéanti leurs cultures et décimé leur bétail, ne leur laissant d'autre choix que de chercher de l'aide dans les camps de personnes déplacées.

Les communautés pauvres sont aussi plus vulnérables aux catastrophes à évolution lente comme la sécheresse. La crise climatique exacerbe déjà la faim et l'insécurité alimentaire, surtout dans les régions les plus pauvres où de nombreuses personnes ont les plus grandes difficultés à cultiver des denrées alimentaires ou à se nourrir²⁶. En Afrique, plus de 52 millions de personnes sont menacées par la famine en cas de sécheresse, de précipitations insuffisantes ou de crues subites. Cela les rend d'autant plus susceptibles de devoir se déplacer pour trouver de la nourriture²⁷.

Plusieurs cyclones et épisodes de sécheresse ont frappé le Pakistan entre 1999 et 2012, forçant des communautés entières à se déplacer. À Badin dans la province de Sindh, les habitants de Mallah Badin ont essayé de reconstruire et de prendre un nouveau départ après chaque catastrophe. Mais après le cyclone de 2011, qui a contaminé leurs terres agricoles en eau salée et détruit le peu de ressources qu'il leur restait, ils ont dû abandonner la terre de leurs ancêtres et migrer à la périphérie de Karachi²⁸.

La vie n'est pas plus douce pour celles et ceux qui font le choix de partir. Les communautés migrantes, notamment celles qui étaient auparavant tributaires de la terre, de l'agriculture ou de la pêche, peinent souvent à gagner leur vie dans les bourgades et dans les villes, où elles manquent d'instruction et de compétences pour décrocher un emploi à plein temps. Pour de nombreuses communautés, notamment les peuples autochtones, les effets d'un déplacement peuvent aller bien au-delà de l'insécurité et de la perte des moyens de subsistance : l'absence de liens communautaires et l'éloignement de leurs terres ancestrales peuvent lourdement affecter l'identité, la cohésion sociale et le bien-être d'une communauté.

Les femmes sont les plus vulnérables

Les normes culturelles et sociales amplifient la vulnérabilité des femmes face aux chocs climatiques. Dans de nombreuses régions du monde, les femmes n'apprennent pas à nager ou ne sont pas autorisées à quitter leur maison sans être accompagnées, ce qui les rend plus vulnérables aux inondations et aux tempêtes. Et si jusqu'à 43 % des petits exploitants agricoles sont des femmes, ces dernières ne jouissent pas du même accès que les hommes au crédit, à l'assurance ou à l'aide gouvernementale. Il est ainsi plus difficile pour elles de s'adapter ou de reconstruire leur vie à la suite d'une catastrophe²⁹.

Les femmes figurent souvent parmi les dernières à quitter leur domicile lorsque des phénomènes climatiques plus extrêmes ou imprévisibles ne permettent plus aux familles de manger à leur faim, restant sur place pour s'occuper des enfants, des personnes âgées ou des personnes malades tandis que les hommes de la famille quittent le domicile pour trouver un travail ailleurs. Cette situation peut lourdement peser sur les épaules des femmes, qui endossent alors souvent le rôle de chef de famille tout en étant les principales pourvoyeuses de soins. La crise climatique rend leur tâche d'autant plus compliquée, car la production de denrées alimentaires, la collecte d'eau et l'approvisionnement en combustible sont alors plus difficiles et fastidieux. En Somalie par exemple, des femmes ont indiqué à Oxfam que leur charge de travail avait doublé après la sécheresse, certaines devant parcourir jusqu'à 10 km pour trouver de l'eau et du bois de chauffage³⁰.

Lorsqu'ils sont contraints de quitter leur domicile, les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables aux violences et aux abus. Par exemple, à Badin au Pakistan, des femmes ont quitté des camps de personnes déplacées en raison de l'inconfort et de l'insécurité qui y régnaient³¹. Les enfants déplacés se voient souvent refuser un accès à l'éducation, ce qui les enferme dans un cycle de pauvreté intergénérationnel. Les femmes déplacées ont également plus de mal à reconstruire leur vie du fait des inégalités entre les femmes et les hommes. Par exemple, à la suite du cyclone qui a frappé le Mozambique, les faibles taux de scolarisation et d'alphabétisation parmi les femmes déplacées les ont souvent privées d'informations sur leurs droits qui contribueraient à garantir leur accès à la terre³².

EXEMPLE : Déplacements forcés dans le couloir de la sécheresse d'Amérique centrale

Silveria Pérez, mère de quatre enfants, vit dans une communauté rurale au Guatemala qui a été dévastée par une sécheresse extrême. Le mari de Silveria, comme un grand nombre de ses voisin-e-s, a été contraint de quitter son domicile et de chercher du travail au Mexique. D'autres ont opté pour une exil plus lointain et périlleux : les États-Unis.

« Nous avons des champs et des cultures, mais chaque année l'hiver est de plus en plus court. Nous enchaînons les mauvaises récoltes. Quand j'étais petite, je me souviens qu'il pleuvait beaucoup. Ça, c'était avant, mais il ne pleut plus. Il n'y a plus d'eau désormais. Comme il n'y a plus de haricots, on confectionne de simples tortillas que l'on mange avec du sel. C'est insuffisant pour les enfants. On vous dit que votre enfant souffre de malnutrition. C'est effrayant, on se demande s'il va mourir. Impossible de dormir, vous pensez sans arrêt à ce que vous pourriez faire. Mais sans argent, il n'y a aucune chance que son état s'améliore. Mon mari est parti travailler au Mexique. Il m'envoie de l'argent pour que je puisse acheter de la nourriture. Mais ça ne suffit pas. J'ai tout juste de quoi m'acheter une livre de maïs. »

Silveria n'est pas la seule : son histoire ressemble à celle d'un très grand nombre de foyers au Guatemala, au Honduras, au Salvador et au Nicaragua, où le phénomène El Niño, alimenté par le changement climatique, a apporté près de six années de sécheresse.

Depuis 2014, la saison sèche qui s'étend généralement de janvier à mars dure désormais six mois, sinon plus. La plupart des récoltes ont été perdues. 3,5 millions de personnes – dont beaucoup cultivent du maïs, des haricots, du riz, du sucre de canne et du café pour vivre – ont besoin d'une aide humanitaire, et 2,5 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire dans la région³³.

D'après une étude récente d'Oxfam, plus de 78 % de la récolte de maïs et de haricots a été perdue au Guatemala en 2019, affectant au moins 250 000 personnes³⁴. La malnutrition infantile est également à la hausse, passant de 60 % en 2016 à 69 % en 2019 dans certaines des régions les plus touchées³⁵.

Sans nourriture ni moyen de subsistance, les populations n'ont d'autre choix que d'entreprendre un long et périlleux voyage vers le Mexique ou les États-Unis dans l'espoir de trouver un travail et de la nourriture pour leur famille. Leur espoir est trop souvent douché à la frontière, où elles sont détenues pendant de longues périodes dans des conditions épouvantables tout en essayant de s'y retrouver dans les méandres d'un système d'asile et migratoire hostile et insensible.

Les statistiques du Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis indiquent que 850 000 migrant-e-s sont arrivé-e-s à la frontière mexicaine en 2018 (soit plus du double par rapport à l'année précédente), dont une majorité en provenance du Guatemala, du Salvador et du Honduras³⁶. Le nombre de Guatémaltèques et Hondurien-ne-s détenu-e-s à la frontière américaine a augmenté de 46 % et de 39% respectivement entre 2017 et 2019. On constate également un changement notable du profil de

migrant-e-s arrivant à la frontière. Avant 2014, il s'agissait surtout de jeunes hommes, mais on recense aujourd'hui un nombre record de familles et d'enfants non accompagnés. Entre 2017 et 2019, le nombre d'enfants guatémaltèques non accompagnés enregistrés à la frontière a augmenté de 28 % et le nombre d'enfants du Honduras de 20%³⁷.

De nombreux facteurs incitent à la migration dans le couloir de la sécheresse, cependant la crise climatique s'impose comme un facteur de plus en plus important. Tandis que la violence et l'insécurité se sont maintenues à un niveau élevé au cours des cinq dernières années, la sécheresse et la famine n'ont cessé de s'aggraver. 57 % des migrant-e-s du Honduras, du Guatemala et du Salvador interrogé-e-s par le Programme alimentaire mondial entre 2014 et 2016 ont indiqué que le « manque de nourriture » était la raison principale de leur exil³⁸.

Sans mesure climatique d'urgence, encore plus de familles seront amenées à fuir. D'après la Banque mondiale, le nombre de personnes déplacées par la crise climatique en Amérique centrale pourrait s'élever à 2,1 millions d'ici 2050³⁹.

Oxfam a travaillé avec des partenaires pour soutenir 20 000 personnes dans le couloir de la sécheresse et prévoit d'aider au moins 10 000 personnes supplémentaires en 2020. Par exemple, Oxfam soutient des communautés rurales avec des transferts d'argent afin qu'elles achètent de la nourriture pour couvrir les besoins et les préférences de leurs familles. Oxfam aide aussi les personnes à s'adapter à la sécheresse en leur proposant notamment des cultures plus résistantes à la chaleur, ainsi que de l'eau potable, des sanitaires et des compléments alimentaires pour les enfants souffrant de malnutrition.

Solutions à la crise climatique et à son impact sur les populations

La responsabilité première de la communauté internationale, notamment des pays riches et pollueurs, est de lutter contre le changement climatique et d'atténuer son impact sur la vie des populations en prenant des mesures plus ambitieuses pour réduire la pollution et limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C. Il en va de la survie de certaines communautés parmi les plus vulnérables : les impacts associés à un réchauffement au-delà de 1,5 °C (énormes tempêtes, terres englouties par l'élévation du niveau des océans, dégâts irréversibles causés aux écosystèmes dont elles sont tributaires) risqueraient en effet de dépasser leur capacité d'adaptation.

Les engagements nationaux actuels sur les émissions ouvrent la voie à un réchauffement supérieur à 3 °C⁴⁰. L'année dernière, la Banque mondiale a estimé que l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud et l'Amérique latine pourraient être confrontées à la présence de plus de 140 millions de migrant-e-s climatiques internes d'ici 2050 si les gouvernements ne parviennent pas à s'accorder sur des politiques climatiques plus ambitieuses⁴¹. Une nouvelle évaluation publiée en octobre 2019 sur le nombre de personnes sujettes à un déplacement dans le monde du fait de l'élévation du niveau des océans multiplie par plus de 3 les estimations précédentes dans un scénario pessimiste, avec 300 millions de personnes⁴².

En plus de réductions des émissions plus ambitieuses, les pays riches et pollueurs se sont engagés à aider les pays et les communautés pauvres à s'adapter et à prendre les mesures requises pour les aider à rester dans leur communauté et sur leurs terres. Selon Oxfam, les gouvernements des pays à haut revenu auraient alloué moins de 10 milliards de dollars de soutien net à l'adaptation en 2015-2016, et sont loin de respecter leur engagement d'allouer chaque année 100 milliards de dollars d'ici 2020 pour aider les pays pauvres à s'adapter aux changements climatiques et à limiter leurs émissions⁴³.

La communauté internationale est également tenue d'aider les pays à se relever des pertes et préjudices inévitables qui découlent de la crise climatique, en soutenant notamment les communautés poussées au déplacement.

Lors de la Conférence des Nations Unies sur le climat de 2013 qui s'est tenu en Pologne, les gouvernements s'étaient entendus sur la mise en place du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et aux préjudices⁴⁴ afin de renforcer les connaissances, l'action et le soutien aux pays déplorant des

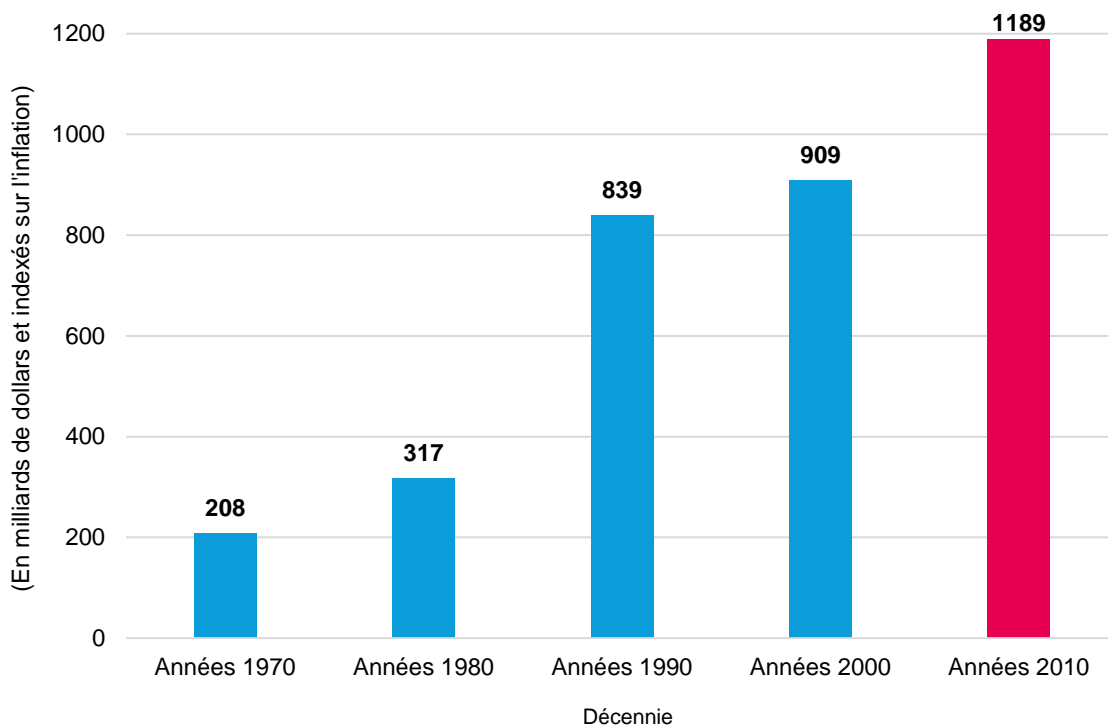
pertes et des préjudices imputables à la crise climatique. Son mandat a ensuite étendu, avec la création d'une Équipe spéciale chargée de la question des déplacements de population.

La COP25 reviendra sur les conclusions du premier examen de ce mécanisme, et ce point litigieux devrait avoir un impact considérable sur les négociations et les politiques générales. Pour de nombreux pays en développement, la stagnation du financement destiné à aider les pays et les communautés pauvres à se relever des pertes et des préjudices (y compris des déplacements forcés) est une préoccupation majeure.

Du fait de cette stagnation, les pays pauvres doivent puiser dans leur propre budget pour financer le coût inhérent aux phénomènes météorologiques extrêmes, et ce coût s'est amplifié de manière alarmante ces dernières décennies. Une nouvelle analyse d'Oxfam des données de l'EM-DAT (la base de données internationale sur les catastrophes) révèle que les dommages décennaux imputables aux phénomènes météorologiques extrêmes ont dépassé pour la première fois la barre des 1 000 milliards de dollars dans les années 2010, soit cinq fois plus que dans les années 1970⁴⁵.

En moyenne, les pertes économiques inhérentes à des phénomènes météorologiques extrêmes au cours de la dernière décennie sont équivalentes à 2 % du PIB des pays concernés (d'après les statistiques de 2017). Pour les petits États insulaires, ce chiffre s'élève à 20 %⁴⁶. Lorsque le cyclone Winston a frappé les Fidji en 2016, les pertes et préjudices se sont élevées à près d'un cinquième du PIB du pays⁴⁷.

Graphique 2 : Total des préjudices imputables à des phénomènes météorologiques extrêmes par décennie



Source : Analyse d'Oxfam d'après l'EM-DAT⁴⁸

EXEMPLE : Une réinstallation planifiée aux Fidji

Conscients du fait que de nombreuses communautés seront confrontées à des déplacements dans un proche avenir, plusieurs pays ont pris des mesures pour garantir une réinstallation réussie et pour s'assurer que les personnes qui souhaitent ou sont forcées de se déplacer en interne ou à l'étranger puissent migrer en toute sécurité, avec dignité et selon leurs propres conditions.

La nouvelle loi proposée par l'archipel des Fidji (*Climate Change Act*⁴⁹), qui, une fois adoptée, deviendra l'une des lois nationales sur le climat les plus ambitieuses et exhaustives au monde⁵⁰, inclut diverses dispositions sur la réinstallation planifiée des communautés poussées à fuir le danger.

Les Fidji n'ignorent rien de la problématique de la réinstallation à la suite d'un phénomène climatique. Le cas bien documenté de Vunidogoloa⁵¹ démontre que même une réinstallation soigneusement planifiée d'une petite communauté à une courte distance de ses terres ancestrales peut s'accompagner de défis de taille, par exemple pour restaurer ou remplacer les moyens de subsistance, respecter l'identité et les normes culturelles, et préserver la cohésion sociale et l'accès aux infrastructures et aux services de base.

Conscient de ces problématiques et avec plus de 80 communautés visées par une réinstallation, le gouvernement fidjien a élaboré un ensemble de directives et de procédures opérationnelles⁵² destinées à assurer que les communautés affectées, en particulier les groupes les plus vulnérables, s'approprient vraiment la décision d'une réinstallation et de ses modalités, en veillant à n'exclure personne.

Il convient de préciser que la loi proposée reconnaît qu'une réinstallation doit survenir uniquement lorsque toutes les autres mesures pour protéger la communauté ont été épuisées. Les consultations au sein de la communauté sont menées selon le principe du « dialogue de Talanoa », qui reprend les techniques traditionnelles du Pacifique en matière de dialogue inclusif.

L'archipel a récemment créé un fonds fiduciaire baptisé Fiji Climate Relocation and Displaced People's Trust Fund for Communities and Infrastructure pour financer ses initiatives de réinstallation et de déplacement. Le Fonds est actuellement financé par les recettes de la taxe sur l'adaptation climatique et l'environnement du pays. En d'autres termes, les citoyen-ne-s fidjien-ne-s assument eux-mêmes le coût de la crise climatique alors que leur contribution aux émissions mondiales de CO₂ est négligeable.

Il est indispensable que la communauté internationale, notamment les principaux pollueurs au niveau mondial, recueillent des fonds supplémentaires pour soutenir les communautés aux Fidji et ailleurs dans le monde qui souffrent des pertes et préjudices imputables au changement climatique, y compris les déplacements forcés.

Recommandations pour la COP25

En 2019, des millions de personnes dans le monde se sont mobilisées pour réclamer la justice climatique. Nulle part l'injustice n'est plus criante que dans les vies brisées des femmes, des enfants et des hommes forcés de quitter leur foyer et leur communauté à cause d'une crise dont ils sont très peu responsables.

Pour lutter contre le changement climatique et limiter son impact sur la vie des populations, les gouvernements doivent :

- S'engager sur une réduction des émissions plus ambitieuse et urgente afin de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C. Les pays à la traîne doivent réviser leurs contributions déterminées au niveau national d'ici 2020 et mettre en place des stratégies pour enclencher rapidement l'abandon progressif des combustibles fossiles.
- Augmenter le financement alloué pour aider les communautés les plus pauvres et les plus vulnérables dans le monde à s'adapter aux impacts de la crise climatique. Les pays riches et pollueurs doivent honorer leur engagement et mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 pour soutenir la réduction des émissions et l'adaptation dans les pays pauvres, et les pays bénéficiaires doivent s'assurer que ces financements sont correctement acheminés vers les communautés qui en ont le plus besoin. Les gouvernements doivent également chercher à s'accorder sur un nouvel objectif commun concernant le financement climat dans le monde qui réponde aux besoins.

Pour s'assurer que les communautés qui souffrent le plus de pertes et préjudices imputables à la crise climatique reçoivent l'aide nécessaire, les gouvernements doivent :

- Créer un nouvel instrument de financement, comme le préconise l'examen du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et aux préjudices. Cet instrument doit permettre d'évaluer les besoins de financement dans le monde, de définir des critères clairs pour les décaissements de fonds et de s'accorder sur de nouveaux moyens innovants de mobiliser des fonds supplémentaires, comme par l'intermédiaire d'une « taxe climat » sur l'extraction de combustibles fossiles ou d'un allègement de la dette en cas de catastrophes.

- Continuer de progresser dans la promotion des droits, de la dignité et de solutions à long terme pour les personnes déplacées par la crise climatique, notamment par l'entremise de l'Équipe spéciale chargée de la question des déplacements de population, grâce à des stratégies nationales et des initiatives complémentaires en dehors de la CCNUCC, à l'image du Pacte mondial pour les migrations.
- Les directives nationales et internationales sur la réinstallation doivent permettre aux femmes de jouer un rôle clé dans le processus décisionnel afin de décider si une réinstallation doit avoir lieu, ainsi que quand et comment. Les forces et les besoins particuliers des femmes doivent éclairer l'élaboration de toutes les nouvelles initiatives sur les pertes et les préjudices, notamment un instrument de financement dans le cadre du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et aux préjudices.

Notes

¹ En moyenne, au cours de la dernière décennie, les phénomènes météorologiques extrêmes ont contraint au déplacement interne sept fois plus de personnes que les séismes, les éruptions volcaniques ou d'autres catastrophes non liées au climat, et trois fois plus que les conflits. Le ratio entre personnes déplacées pour cause de phénomènes météorologiques extrêmes et personnes déplacées pour cause de catastrophes non liées au climat s'amplifie. Par exemple, entre 2008 et 2011, il y a eu 3,5 fois plus de personnes déplacées par des conditions climatiques extrêmes qu'en raison de catastrophes non liées au climat. Ce rapport est passé à 22 pour 1 entre 2016 et 2018. Ces chiffres proviennent de la base de données complète de l'IDMC sur les nouveaux déplacements découlant de catastrophes (2008-2018) et des données de l'IDMC sur les nouveaux déplacements imputables aux conflits pendant la même période. Voir : <http://www.internal-displacement.org/database/displacement-data>.

² *Ibid.* Cette tendance qui se dégage pourrait résulter en partie d'une augmentation du volume de données collectées au fil des ans. Comme l'indique l'IDMC dans son rapport semestriel de 2019, le centre a « amélioré le suivi des déplacements associés à des catastrophes au fil des années en repérant et rendant compte de phénomènes de plus petite envergure et en recueillant plus d'informations sur ces phénomènes ». Cette tendance peut toutefois être confirmée dans une certaine mesure en étudiant également les données sur les catastrophes non liées au climat (séismes, éruptions volcaniques, etc.). Ces données révèlent également une tendance à la hausse, même si elle est loin d'être aussi marquée que celle des catastrophes imputables au climat.

³ Cette statistique, de même que toutes les autres citées dans le présent document d'information sur le risque de déplacement imputable à des phénomènes climatiques extrêmes et soudains, sont calculées d'après la base de données de l'Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC) sur les nouveaux déplacements découlant de catastrophes (2008-2018). Cette base de données tient uniquement compte des déplacements causés par des catastrophes climatiques (tempêtes, inondations, etc.), et non des catastrophes géophysiques (séismes, éruptions volcanique, etc.). Nous avons d'abord calculé le pourcentage de la population nouvellement déplacée chaque année, d'après les données démographiques annuelles compilées par la Banque mondiale, puis réalisé une moyenne sur les 11 années. Ces données obtenues pour chaque pays permettent également de définir le risque moyen pour divers groupes de pays (revenu faible, revenu élevé, Asie, petits États insulaires en développement, etc.).

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

⁹ Banque mondiale, *Poverty and Shared Prosperity*, 2018, <https://www.worldbank.org/en/publication/poverty-and-shared-prosperity>.

¹⁰ K. Ober, *The Links between Climate Change, Disasters, Migration and Social Resilience in Asia*, Asian Development Bank, 2019, <https://www.adb.org/sites/default/files/publication/510651/ewp586-climate-change-disasters-migration-asia.pdf>.

¹¹ Voir : <http://unohrrls.org/about-sids/>.

¹² Il convient de remarquer que le très grand nombre de personnes déplacées dans certains pays, dont Cuba, s'explique au moins en partie par le fait que des personnes se sont réfugiées dans des locaux gouvernementaux ou chez des ami-e-s ou des membres de leur famille avant une tempête, dont certaines qui pourraient être en mesure de revenir peu après.

¹³ Tuvalu est située en dehors de la ceinture des cyclones du Pacifique Sud, mais l'île affiche une très faible altitude et reste vulnérable aux ondes de tempête et aux raz-de-marée accompagnant les cyclones passant plus au Sud. Par exemple, alors que le cyclone Pam (2015) est passé à plus de 1 000 km au Sud de Tuvalu, il a malgré tout provoqué le déplacement de près de la moitié de la population. Voir : RNZ Pacific, *45 percent of Tuvalu population displaced – PM*, 15 mars 2015, <https://www.rnz.co.nz/international/pacific-news/268686/45-percent-of-tuvalu-population-displaced-pm>.

¹⁴ D'après la base de données complète de l'IDMC sur les nouveaux déplacements découlant de catastrophes (2008-2018).

¹⁵ *Ibid.*

-
- ¹⁶ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), Rapport spécial sur l'océan et la cryosphère dans le contexte du changement climatique (SROCC), 2019, <https://www.ipcc.ch/srocc/home/>.
- ¹⁷ CAIT Climate Data Explorer, World Resources Institute, Washington, D.C., 2017, <https://cait.wri.org>.
- ¹⁸ D'après la base de données complète de l'IDMC sur les nouveaux déplacements découlant de catastrophes (2008-2018).
- ¹⁹ Il convient de remarquer qu'il existe certaines différences dans les dynamiques de déplacement liées aux catastrophes météorologiques extrêmes soudaines, aux effets lents du changement climatique et aux conflits, notamment en ce qui concerne la durée pendant laquelle les personnes peuvent rester déplacées. Une partie importante des personnes déplacées par des catastrophes météorologiques extrêmes est en mesure de revenir à un moment donné, alors que les déplacements dans le contexte d'un conflit ou de changements lents, tels que l'élévation du niveau de la mer, peuvent être plus permanents.
- ²⁰ W. Baxter, *Horn of Africa: Millions suffering due to prolonged drought*, Al Jazeera, 24 mars 2019, <https://www.aljazeera.com/indepth/inpictures/horn-africa-millions-suffering-due-prolonged-drought-190318055110862.html>.
- ²¹ D'après la base de données complète de l'IDMC sur les nouveaux déplacements découlant de catastrophes (2008-2018).
- ²² Statistisches Bundesamt, *Bevölkerung nach Geschlecht und Staatsangehörigkeit* (données démographiques, par sexe et par nationalité), 2 octobre 2019, <https://www.destatis.de/DE/Themen/Gesellschaft-Umwelt/Bevoelkerung/Bevoelkerungsstand/Tabellen/zensus-geschlecht-staatsangehoerigkeit-2019.html>.
- ²³ A. Richards et S. Bradshaw, *Déracinés par le changement climatique : Répondre au risque croissant de déplacement*, Oxfam, 2017, https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file_attachments/bp-uprooted-climate-change-displacement-021117-fr.pdf, DOI : 10.21201/2017.0964.
- ²⁴ D'après la base de données complète de l'IDMC sur les nouveaux déplacements découlant de catastrophes (2008-2018). Les données sur les personnes affectées par la sécheresse proviennent de la base de données EM-DAT : The Emergency Events Database, Université catholique de Louvain, CRED, D. Guha-Sapir, www.emdat.be.
- ²⁵ K. Chatiza, *Cyclone Idai in Zimbabwe: An analysis of policy implications for post-disaster institutional development to strengthen disaster risk management*, Oxfam, 2019, <https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/cyclone-idai-in-zimbabwe-an-analysis-of-policy-implications-for-post-disaster-i-620892>, DOI : 10.21201/2019.5273.
- ²⁶ K. von Grebmer *et al.*, *2019 Global Hunger Index: The challenge of hunger and climate change*, Welthungerhilfe and Concern Worldwide, 2019, https://www.welthungerhilfe.org/fileadmin/pictures/publications/en/studies_analysis/2019-global-hunger-index-welthungerhilfe.pdf.
- ²⁷ Oxfam, *More than 52 million people across Africa going hungry as weather extremes hit the continent*, communiqué de presse, 7 novembre 2019, <https://www.oxfam.org/en/press-releases/more-52-million-people-across-africa-going-hungry-weather-extremes-hit-continent>.
- ²⁸ K. Kakakhel et S. Hayat, *Climate Induced Migration in Sindh, Pakistan*, Oxfam Pakistan, 2019.
- ²⁹ SOFA et C. Doss, *The role of women in agriculture*, FAO, 2011, <http://www.fao.org/3/am307e/am307e00.pdf>; Oxfam Amérique et Women's Environment & Development Organization, *Fact Sheet: Climate change and women*, 2009, <https://www.oxfamamerica.org/static/media/files/climatechangewomen-factsheet.pdf>.
- ³⁰ Oxfam en Somalie (à venir) : évaluation de l'égalité des sexes fondée sur 16 entretiens avec des personnes clés dans les communautés et sept au niveau régional, 24 discussions de groupe et une enquête auprès de 178 ménages.
- ³¹ K. Kakakhel et S. Hayat, *Climate Induced Migration in Sindh, Pakistan*, Oxfam Pakistan, 2019.
- ³² PNUD, *Mozambique Cyclone Idai: Post-Disaster Needs Assessment*, 2019, <https://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/crisis-prevention-and-recovery/mozambique-cyclone-idai-post-disaster-needs-assessment--pdna-dna.html>.
- ³³ CEPAL, *Atlas de la Migración en el norte de Centroamérica*, 2018, https://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/44292/1/S1801072_es.pdf.
- ³⁴ Oxfam au Guatemala et partenaires, *Monitoreo del impacto de déficit de lluvias en la producción agrícola del Corredor Seco*, document interne, 2018a.
- ³⁵ Oxfam au Guatemala et partenaires, *Las intermitencias del hambre*, document interne, 2018b.
- ³⁶ PBS News Hour, *Behind the record number of children detained at the U.S.-Mexico border this year*, 30 octobre 2019, <https://www.pbs.org/newshour/show/behind-the-record-number-of-children-detained-at-the-u-s-mexico-border-this-year>.
- ³⁷ Oxfam au Guatemala et partenaires, *Mojados por la sequía*, document interne, 2019.

-
- ³⁸ WFP, *Seguridad, Alimentaria y Emigración: Por qué la gente huye y el impacto que esto tiene en las familias que permanecen en El Salvador, Guatemala y Honduras*, 2017, p. 10, <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000019630/download/>.
- ³⁹ Banque mondiale, *Groundswell: Preparing for internal climate migration: Policy Note 3 – Internal climate migration in Latin America*, 2018, <http://documents.worldbank.org/curated/en/983921522304806221/pdf/124724-BRI-PUBLIC-NEWSERIES-Groundswell-note-PN3.pdf>.
- ⁴⁰ Climate Action Tracker, Temperatures, <https://climateactiontracker.org/global/temperatures/>.
- ⁴¹ K. K. Rigaud *et al.*, *Groundswell : Se préparer aux migrations climatiques internes*, Banque mondiale, Washington, D.C., 2018, <http://hdl.handle.net/10986/29461>.
- ⁴² S. Kulp et B. Strauss, « New elevation data triple estimates of global vulnerability to sea-level rise and coastal flooding », dans *Nature Communications*, vol. 10, n° 4844, 2019, <https://doi.org/10.1038/s41467-019-12808-z>.
- ⁴³ T. Carty, A. Le Comte et A. Özerdem, *2018 : les vrais chiffres des financements climat. Où en est-on de l'engagement des 100 milliards de dollars ?*, Oxfam, 2018, https://oi-files-d8-prod.s3.eu-west-2.amazonaws.com/s3fs-public/file_attachments/bp-climate-finance-shadow-report-030518-fr.pdf, DOI : 10.21201/2018.2388.
- ⁴⁴ CCNUCC, Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et aux préjudices liés aux incidences des changements climatiques, <https://unfccc.int/topics/adaptation-and-resilience/workstreams/loss-and-damage-ld/warsaw-international-mechanism-for-loss-and-damage-associated-with-climate-change-impacts-wim>.
- ⁴⁵ D'après les données de l'EM-DAT : The Emergency Events Database, Université catholique de Louvain, CRED, D. Guha-Sapir, www.emdat.be.
- ⁴⁶ *Ibid.*
- ⁴⁷ Gouvernement des Fidji, *Fiji Post-Disaster Needs Assessment: Tropical Cyclone Winston*, 2016, <http://reliefweb.int/report/fiji/fiji-post-disaster-needs-assessment-may-2016-tropical-cyclonewinston-february-20-2016>.
- ⁴⁸ *Ibid.*
- ⁴⁹ Gouvernement des Fidji, *Climate Change Bill 2019*, <http://www.economy.gov.fj/images/CCIC/uploads/BILL/Draft-Climate-Change-Bill.pdf>.
- ⁵⁰ J. Sloane et M. Manley, « Fiji's proposed climate change law is extraordinary, wide-ranging and open for consultation », dans *Ocean Law Bulletins*, 24 octobre 2019, <http://www.sas.com.fj/ocean-law-bulletins/fijis-proposed-climate-change-law-is-extraordinary-wide-ranging-and-open-for-consultation>.
- ⁵¹ A. Piggot-McKellar, K. McNamara et P. Dunm, *Climate change forced these Fijian communities to move – and with 80 more at risk, here's what they learned*, 30 avril 2019, <https://theconversation.com/climate-change-forced-these-fijian-communities-to-move-and-with-80-more-at-risk-heres-what-they-learned-116178>.
- ⁵² Gouvernement des Fidji, *Planned Relocation Guidelines: A framework to undertake climate change related relocation*, 2018, <https://cop23.com.fj/wp-content/uploads/2018/12/CC-PRG-BOOKLET-22-1.pdf>.